

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE PARIS I PANTHEON-SORBONNE

## DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 ; D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1 ;

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;

Vu les pièces justificatives produites par M. KODJO NDUKUMA ADJAYI, né le 25 octobre 1976 à KINSHASA (REPUBLIQUE DEMOCRAT. DU CONGO (EX ZAIRE)) en vue de son inscription en doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu le 16 novembre 2017 une thèse portant sur le sujet suivant : Le droit de l'économie numérique en République démocratique du Congo à la lumière des expériences européennes et françaises préparée au sein de l'école doctorale EDDS – Ecole doctorale de droit de la Sorbonne, devant un jury présidé par DAVID CAPITANT, PROFESSEUR DES UNIVERSITES et composé de PABLO GALLEGOS FEDRIANI, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, WILLIAM GILLES, MAITRE DE CONFERENCE, JEAN-JACQUES LAVENUE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, JONAS SHAMUANA MABENGA, PROFESSEUR DES UNIVERSITES ;

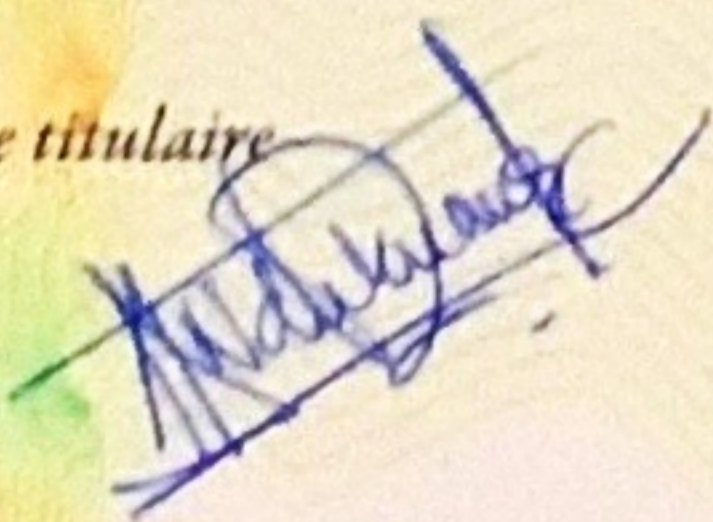
Vu la délibération du jury ;

Le diplôme de **DOCTORAT** en SCIENCES JURIDIQUES  
*mention très honorable avec félicitations du jury*  
est délivré à M. **KODJO NDUKUMA ADJAYI**

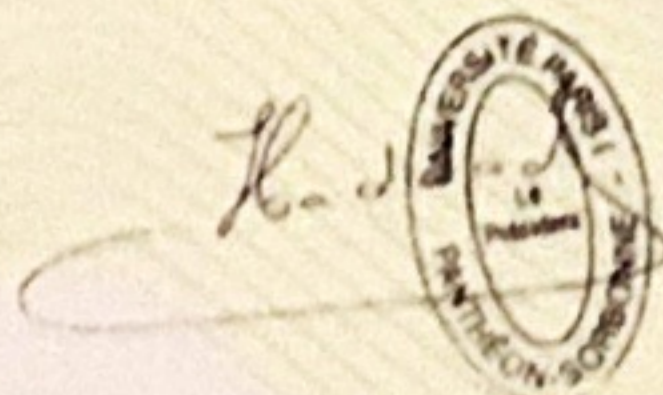
au titre de l'année universitaire 2016-2017  
et confère le **grade de docteur**,  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 21 novembre 2017

Le titulaire



Le Président



M. Georges Haddad

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités



M. Gilles PECOUT

N° **PARI 13022380**

/2017201611258